

**PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA**

La séance ordinaire du conseil municipal eut lieu le lundi 7 août 2023 à 19 h 00 à la bibliothèque municipale.

PRÉSENCES :

Mesdames : Josée Beaulieu – Mélissa Boucher-Caron– Katy Nadeau – Hélène Durette

Messieurs : Guy Thibault – Alain Morin – Réjean Deschênes, maire

Et madame Denise Dubé, directrice générale, agissant comme secrétaire d'assemblée.

Madame Eloïse René de Cotret, chargée de projets développement et administration est aussi présente à cette réunion.

OUVERTURE :

Par quelques mots de bienvenue adressés à l'assistance, le maire fait l'ouverture de la séance qui débute à 19h00.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Suivi et adoption du procès-verbal du 4 juillet 2023 et du 18 juillet 2023;
4. Présentation et adoption des comptes;
5. Lecture du courrier ;
6. Période de questions de 20 h à 20 h 30;
7. Voirie municipale :
 - a) Autorisation dépense TECQ;
 - b)
 - c)
8. Chargée de projets, développement et administration
 - a) Suivi dossiers
 - b) Fête des voisins-Accueil des nouveaux arrivants
9. Dossier eau potable ;
10. Retour sur les différents comités ;

11. Questions diverses :

A) _____

B) _____

12. Période de question (15 minutes);

13. Levée de l'assemblée.

2023 - 116

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;
APPUYÉ par Mme Josée Beaulieu;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que l'ordre du jour soit accepté en conservant le sujet « Questions diverses » ouvert.

PROCÈS-VERBAUX :

CONSIDÉRANT que chaque personne présente à cette séance a pris connaissance des procès-verbaux;

2023 - 117

IL EST PROPOSÉ par Mme Josée Beaulieu;
APPUYÉ par Mme Katy Nadeau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

Que les procès-verbaux des réunions du 4 et du 18 juillet 2023 soient acceptés comme présentés.

COMPTES DU MOIS DE JUILLET 2023

Agro Envirolab	20230729P	110.15 \$	6804
Avantis Coopérative (Pohénégamook)	44546, 44547	10.52\$	6805
Avantis Coopérative (Témiscouata-sur-le-Lac)	6249, 2951,695, 4043, 4570	2988.81\$	6806
Brandt Tractor	8421, 8600,8626, 8637,8709, 8710	1914.94\$	6807
Brite visual	15005166	1421.65	6808
Buanderie RDL	858339, 660904	93.13\$	6809
Buropro citation inc.	833493, 852523	376.66\$	6810
Camionnage Alain Benoit	9144	459.90\$	6811
Dickner	81432, 81618	538.38\$	6812

Code Ducharme	354312	124.95\$	6813
Epicerie chez Nancy	1733, 3163, 3165	51.93\$	6814
Esstrac	11804	106.36\$	6815
Excavation Tanguay	33533, 33597	4199.20\$	6816
Fonds d'info. sur le territoire	202301583591	10.00\$	6817
Impact Ford	49233, 174723	138.83\$	6818
Jacques Larochelle	1438, 3807, 4213, 4301, 4412	8047.04\$	6819
Jean-Rock Roy Inc	15959, 15988	13467.36\$	6820
Marie-Eve Chouinard	896	862.31\$	6821
Peinture Francis Ouellet	832	8163.23	6822
Peterbilt Atlantic	60643Q	56.63\$	6823
Philippe Dubé	0717	6438.60\$	6824
Pieces d'auto M. Michaud	5313-220256	144.32\$	6825
Produits Métallique A.T.	020249	338.43\$	6826
Sintra	3261860	145.32\$	6827
Webetic	2308-10	161.97\$	161.97
Salaires employés	juillet 2023	13897.03\$	accessd
Salaires conseil	août 2023	3000.64\$	accessd
Hydro		1577.33\$	accessd
Bell		70.58\$	accessd
Ministère du Revenu du Québec	DAS juillet 2023	9689.29\$	accessd
	<u>Total des dépenses</u>	78605.49 \$	

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y aura des crédits suffisants au budget 2023, pour les postes dont les montants prévus seront insuffisants, les factures seront payées à même les postes où il restera de l'argent, pour couvrir le paiement des factures présentées et acceptées par le conseil municipal.

Signé : _____

ACCEPTATION DES COMPTES :

2023 - 118

IL EST PROPOSÉ par M Alain Morin;
 APPUYÉ par Mme Mélissa Boucher-Caron;
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que les comptes présentés soient acceptés.

EMPRUNT TEMPORAIRE DE 334 466\$

ATTENDU que le conseil municipal fait une demande auprès du CFE pour avoir un prêt temporaire de 334 466,00\$ en attendant de recevoir la subvention du programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU que nous n'avons pas encore reçu la convention signé par la
Ministre des Transports et de la Mobilité durable

2023 – 119

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette ;

APPUYÉ par M Alain Morin ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) ;

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata autorise la directrice générale à faire un emprunt temporaire de 334 466,00\$ en attendant de recevoir la subvention du programme de la taxe d'accise (TECQ).

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata nomme Monsieur Réjean Deschênes et/ou Monsieur Alain Morin, maire suppléant et madame Denise Dubé, directrice générale pour la signature des documents.

RÉPARATION GOUTTIÈRE-ÉDIFICE ROSA D LAVOIE

ATTENDU que la gouttière arrière de l'Édifice Rosa D Lavoie a cédée ce printemps dû à la neige et la glace.

ATTENDU que Gouttières Anaclet a soumissionné pour le remplacement de la gouttière avant au montant de 2095,00\$ plus taxes et de la gouttière arrière au montant de 2445,00\$ plus taxes.

2023 – 120

IL EST PROPOSÉ par M Guy Thibault ;

APPUYÉ par Mme Mélissa Boucher-Caron ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) ;

De faire réparer la gouttière arrière en 2023 et de reporter la réparation de la gouttière avant en 2024.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 :46, le maire déclare la levée de l'assemblée.

« Je, Réjean Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Directrice générale

Maire